

François Hollande : "tourner la page du nucléaire"

Tahiti Infos



François Hollande pendant son allocution à la présidence de la Polynésie française ce lundi à la mi-journée. PAPEETE, le 22 février 2016. **Dans son discours officiel, d'une trentaine de minutes à la présidence de la Polynésie ce lundi à la mi-journée, François Hollande a fait durer le suspense. Ce n'est qu'en toute fin de son allocution que le président de la République a enfin abordé le dossier du nucléaire en faisant des annonces qui ont fait applaudir l'audience.**

Ce n'est que dans les dix dernières minutes de son discours, hier en fin de matinée, que le chef de l'Etat a, enfin, fait des déclarations attendues sur le sujet sensible du nucléaire. Pendant les vingt premières minutes, François Hollande a fait l'éloge de la politique de son gouvernement en direction de la Polynésie, après la nette rupture observée durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy. Soutien financier et budgétaire à plusieurs reprises, écoute attentive sur la prolongation de la défiscalisation dans les territoires ultramarins du Pacifique et même première avancée significative pour la réhabilitation de Pouvanaa à O'opa. Pour ce qui est du dossier nucléaire, s'il ne s'agit pas d'excuses officielles de la France comme certains l'auraient souhaité, le mythe des "essais propres" est tombé définitivement. François Hollande reconnaît que les trente années d'expérimentation nucléaire à Moruroa et Fangataufa par le biais de 193 essais nucléaires (dont 41 atmosphériques) ont eu et ont encore aujourd'hui des conséquences.

Il répond en cela, point par point aux appels du pied réitérés depuis plusieurs mois par le président Edouard Fritch, jusque y compris en direct dans son allocution précédant celle du chef de l'Etat. *"Notre peuple comprend mal qu'après avoir été le centre d'expérimentation du Pacifique nous soyons encore obligés aujourd'hui de nous battre pour faire reconnaître les conséquences humaines, les conséquences sanitaires, environnementales, économiques qui découlent des expérimentations. Toute la classe politique polynésienne déplore en particulier les réductions régulières de la dotation globale d'autonomie, communément appelée la dette nucléaire. On déplore l'inefficacité de la loi Morin, le retard de la dépollution de la base arrière du CEP débutée voici cinq ans. Cette page doit être définitivement tournée, nous attendons des gestes forts de votre part pour résorber ce qui reste un traumatisme dans nos relations fraternelles".*

.../...

DU CONCRET UN PEU ET DU FLOU, BEAUCOUP

"Je connais les revendications des associations des victimes, qui sont d'ailleurs portées par les élus polynésiens. Je veux y répondre" a commencé François Hollande avant d'annoncer la création d'un institut d'archives, d'information et de documentation en Polynésie française **"afin que la jeunesse polynésienne n'oublie pas cette période de notre histoire commune"**. Une première déclaration qui a fait naître immédiatement des applaudissements sous le grand chapiteau de la présidence, bien que l'on ne sache pas précisément de quoi cet institut d'archives sera nourri alors que la classification "défense" de nombreux documents relatifs aux essais nucléaires rend leur publication très fortement improbable. Deuxième annonce, tout aussi vague : **"le traitement des demandes des victimes des essais nucléaires sera revu"**. La loi Morin du 5 janvier 2010 reste poussive : seule une vingtaine de dossiers ont donné lieu à des indemnisations. **"J'ai donc décidé de modifier le décret d'application pour préciser la notion de risque négligeable pour certaines catégories de victimes lorsqu'il est démontré que les mesures de surveillance indispensables n'avaient pas été mises en place"**. Or, ceux qui dénoncent l'inefficacité de cette loi Morin estiment que le seul moyen de faire véritablement décoller les indemnisations consistait à éliminer une fois pour toute cette notion de risque négligeable. **"Je reconnais que les essais nucléaires menés entre 1966 et 1996 en Polynésie française ont eu un impact environnemental, provoqué des conséquences sanitaires et aussi, c'est un paradoxe, entraîné des bouleversements sociaux lorsque les essais eux-mêmes ont cessé"**, une phrase qui comptera nécessairement dans les relations à venir entre la Polynésie et la France.

Plus étonnante, la déclaration du chef de l'Etat concernant l'accompagnement du **"développement du service d'oncologie du centre hospitalier de Polynésie française avec un apport de 700 millions de Fcfp et la mise à disposition de trois médecins internes"**. Le traitement des cancers en Polynésie, dont une partie est due certainement à une exposition radioactive pèse lourd dans les dépenses de santé du Pays mais la déclaration de François Hollande manque encore de précision sur la durée notamment de cet accompagnement pour être appréciée avec justesse alors que le coût des cancers radio-induits pourrait atteindre jusqu'à 8 milliards de Fcfp annuels selon des chiffres exposés la semaine dernière en plein débat de l'assemblée de la Polynésie française. A l'inverse, le relèvement à 90 millions d'euros (10,7 milliards de Fcfp) de la dotation globale d'autonomie (DGA) dès 2017 –soit 4 millions de plus que cette année- et surtout son inscription **"dans le statut de la Polynésie française"** est une précision immédiatement perceptible par les élus polynésiens. Ces derniers se plaignent du recul, année après année, de cette **"dette nucléaire"** vécue comme une trahison. Sauf qu'à 90 millions d'euros cette dotation n'atteindra même pas le niveau qu'elle avait en 2012 avec 90,7 millions d'euros.

Les annonces sur le nucléaire en bref

- La création d'un institut d'archives, d'information et de documentation en Polynésie française sur les essais nucléaires (NOUVEAU)
- Modification (à venir) du décret d'application de la loi Morin sur l'indemnisation des victimes du nucléaire pour préciser la notion de risque négligeable (ATTENDU DEPUIS LONGTEMPS)
- Accompagnement par l'Etat du service d'oncologie du Centre hospitalier de Polynésie française avec un apport de 700 millions de Fcfp et la mise à disposition de trois médecins internes (NOUVEAU)
- Surveillance 24h/24 des atolls de Moruroa et Fangataufa pour mesurer les conséquences radiologiques des atolls (FAIT DEPUIS LONGTEMPS... NON ?)